MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Cervon

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint Barthélémy

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint Barthélémy

Protection : classement partiel

Arrêté : classement le 24/03/1908

Étendue de la protection : Classement du portail ouest

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.